

ACADEMIE DE
RFNNS

ETABLISSEMENT
Collège Georges
Brassens
35650 LE RHEU

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2018-2019

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 23 mai 2019

Présidence de : M. DANDIN, Principal

Quorum : 14

Nombre des présents : 219

Nombre d'absents excusés : 9

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°
Avis				
Vote				
Extrait				
Motion				

Approbation de procès-verbal du 28 mars 2019.
Approbation de l'Ordre du jour.

I – Affaires pédagogiques et Vie scolaire

Sujet 1.1 - Calendrier pédagogique de fin d'année pour les élèves de troisième et le calendrier pédagogique de fin d'année pour les élèves de sixième, cinquième et quatrième.

II- Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 - Acceptation du don de l'association socio-éducative du collège de 6 128,55€ pour diminuer le coût de la participation des familles pour les échanges et les voyages scolaires 2018-2019.

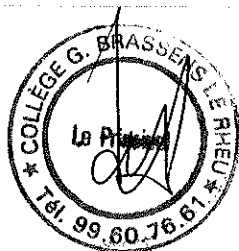
Sujet 2.2 - Bilan financier des échanges et voyages scolaires 2018-2019

Sujet 2.3 - Prélèvements sur fonds de réserves de 1 400,00 € pour la table de saut (EPS)

Sujet 2.4 - Modification du règlement intérieur du SRH (service d'hébergement et de restauration).

Sujet 2.5 - Point sur les travaux de restructuration du collège

Signatures



Le Président

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 23 mai 2019.

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	x						
	Adjoint	TISSOT Florence	x						
	Gestionnaire	NICOLAS Philippe	x						
	CPE	MENOUD Clotilde	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	COULOMBEL Ludovic	x						
	Groupement de commune	BILLARD Armelle			x				
	Commune siège	PITTOIS Yannick			x				
	Commune siège	PETARD – VOISIN Mme	x						
	Commune siège							
Personnalité qualifiée		PELHATE Frédéric	x						
Total	9		7	0	2				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	DELEBECQUE Christophe	x						
		BEDELET Jean-Marie			x				
		DULAT Michaël	x						
		LENEVETTE Franck			x				
		DUVAL Catherine	x						
		ROIGNANT Laurence	x						
	AUFFRET-LEGAVRE Christelle	x							
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante									
Total	7		5	0	2				
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	PETIT Patricia			x	TOMASI Sophie	x		
		CLAUSSE David			x				
		BURESI Caroline	x						
		PASCO Maryvonne	x						
		MENARD Cédric	x						
		PATRIARCHE-PATY Nathalie	x						
		MAHEO Matthieu			x				
	Elèves	KODIA Angélique	x						
CHATENEL Maël			x						
MOQUET Simon			x						
Total	10		6	5			1		

18h47 début du conseil d'administration

18 personnes présentes

Vote du compte-rendu du dernier CA

Vote à l'unanimité

Ajout des questions diverses :

Monsieur le Gestionnaire propose la signature de trois conventions.

RUBRIQUE I. Affaires pédagogiques et Vie scolaire

Sujet 1.1 Calendrier pédagogique de fin d'année pour les élèves de troisième et le calendrier pédagogique de fin d'année pour les élèves de sixième, cinquième et quatrième.

Monsieur le principal informe les membres du conseil d'administration des dispositions prises concernant l'organisation de la fin de l'année scolaire.

Pour les classes de troisième, le calendrier a déjà été envoyé aux familles en raison des échéances concernant l'orientation et les examens qui arrivent très vite.

Pour les classes de sixième, cinquième et quatrième, Monsieur le principal précise qu'il a souhaité attendre le conseil d'administration avant de transmettre le calendrier aux familles. Il est envoyé le plus tard possible pour ne pas démobiliser les élèves.

Monsieur le Principal fait une lecture du courrier qui sera adressé aux parents et pointe les éléments essentiels : les conseils de classes débutent le 11 juin, les cours du mercredi 12 juin ne sont pas assurés car le collège est centre d'examen pour l'épreuve orale de soutenance du DNB. Pour la dernière semaine (du 01 au 05 juillet) les cours ne seront pas assurés mais un accueil des élèves est prévu avec des activités, en effet de nombreux enseignants sont convoqués pour la correction des épreuves du DNB (cinq disciplines) et pour d'autres examens.

Les représentants de la FCPE, demandent pourquoi les cours ne s'arrêtent pas le vendredi 05 juillet au soir.

Monsieur le principal répète que, d'une part, les examens de fin d'année mobilisent un grand nombre d'enseignants pour les corrections et que d'autre part, l'expérience de l'année dernière n'a pas été convaincante. Des emplois du temps avaient été aménagés mais de très nombreux élèves ne s'étaient pas présentés au collège.

Les représentants de la FCPE se demandent si on ne peut pas reconquérir la dernière semaine de l'école (révisions, jeux éducatifs...), trop de visionnages de films ne motivent pas les élèves à venir cette dernière semaine.

Monsieur le Principal et les représentants des enseignants précisent qu'il est difficile de mobiliser l'attention des élèves à cette période. Il rappelle que des ateliers seront mis en place avec les ASEN (sport, jeux éducatifs...) mais que les familles devront retourner un coupon réponse de présence de leur enfant au collège sur toute la semaine.

Les représentants de la FCPE demandent que les activités soient mentionnées sur le courrier pour inciter les élèves à venir au collège jusqu'au dernier jour. Beaucoup de parents travaillent, les enfants sont donc sans surveillance à la maison.

Pour le service de restauration les représentants de la FCPE déplorent que les familles des enfants qui ne viennent pas au collège ne seront pas remboursées. Ils suggèrent d'anticiper pour l'année prochaine afin de ne pas pénaliser financièrement les familles.

Monsieur le Principal promet d'étudier le problème et de faire le nécessaire dans le cadre légal.

La représentante des élèves demande si la journée déguisée des élèves de troisième a toujours lieu à la même date que la journée Chorale (à laquelle participent plusieurs troisièmes) ?

Monsieur le Principal explique c'est une tradition dans l'établissement d'organiser deux temps forts en fin d'année, la journée a été déplacée au mardi 18 juin pour permettre à tous les élèves de troisième d'être présents.

RUBRIQUE II. Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 – Acceptation du don de l'association socio-éducative du collège de 6 128,55€ pour diminuer le coût de la participation des familles pour les échanges et les voyages scolaires 2018-2019.

Vote : 18 voix pour - Délibération n° 41

Sujet 2.2 – Bilan financier des échanges et voyages scolaires 2018-2019

- > **Londres** : 309,25 € moins cher que prévu (40,75 € remboursés)
- > **Irlande** : 332,45 € moins cher que prévu (17,55 € remboursés)
- > **Rome** : 314,75 € moins cher que prévu (35,25 € remboursés)
- > **Barcelone** : 263,01 € moins cher que prévu (36,99 € remboursés)

La répartition de l'aide forfaitaire du Département et du don de l'association Socio-Educative du collège a été prévue de façon la plus équitable possible. Le remboursement se fera en principe entre juin et septembre.

Vote : 18 voix pour - Délibérations n° 34, 35, 36 et 37.

Sujet 2.3 – Prélèvements sur fonds de réserves de 1 400,00 € pour la table de saut (EPS)

Le montant de 2 000,00 € est ainsi à nouveau disponible pour répondre à des urgences.

Vote : 18 voix pour - Délibération n° 33

Sujet 2.4 – Modification du règlement intérieur du SRH (service d'hébergement et de restauration).

Monsieur le Gestionnaire propose de revenir à 2 régimes DP4 ou Externe (plus de DP2) notamment à cause de l'utilisation d'un logiciel vieillissant, notamment mal adapté aux changements de régime des élèves .

De plus, Monsieur le Gestionnaire précise que prochainement, le prix du repas payé par les familles des élèves boursiers sera de 2,65 € quelque soit le collège. Le Département prendra à sa charge le différentiel avec le montant voté par le conseil d'administration en octobre 2018 (2,72 €).

Monsieur le Conseiller départemental ajoute que par souci d'harmonisation, il sera proposé dans tous les établissements des prestations de même type (ex : des repas bio).

Vote : 18 voix pour

Monsieur le Gestionnaire, propose la modification du tarif des élèves externes à compter du 1^{er} septembre 2019. Le tarif sera de 4,00 €.

Monsieur le Conseiller départemental précise que le département ne décide pas du coût des repas subventionnés. Le département envisage de créer des centrales d'achats pour mieux gérer les tarifs et le montant de ces subventions.

Vote : 18 voix pour - Délibération n° 42

Sujet 2.5 – Conventions

- Convention d'adhésion à un groupement de service « commande groupée » - Lycée de Bréquigny

Vote : 18 voix pour - Délibération n° 39

- Convention constitutive de groupement de commandes pour le marché de papeterie et le marché de la vérification des installations électriques - Lycée de Bréquigny

Vote : 18 voix pour - Délibération n° 40

- Contrat de concession du droit d'un spectacle « le respect de l'autre » avec Quidam-théâtre.

Madame la Conseillère principale d'éducation, responsable du projet avec Madame la principale adjointe explique le déroulement des faits :

Intervention d'une équipe de théâtre dans deux classes de sixième pour préparer un spectacle qui sera construit à partir des échanges avec les élèves de sixième blanche et sixième jaune.

La représentation mise au point par Quidam-théâtre sera présentée au cours de l'année 2019-2020, à l'ensemble des classes de cinquième.

Vote : 18 voix pour - Délibération n° 38

Sujet 2.6 – Point sur les travaux de restructuration du collège

Un groupe de travail a été mis en place pour étudier le projet de restructuration de l'établissement à partir d'un dossier de programmation.

La synthèse des observations faite par les enseignants, les parents d'élèves et l'administration de l'établissement sera communiquée mi-juin.

L'ordre du jour est épuisé et monsieur le principal lève la séance à 20h25

